



Saison hôtellerie 2014

En Bourgogne, la fréquentation hôtelière retrouve des couleurs durant la saison 2014

La saison touristique, de mai à septembre, enregistre une augmentation des arrivées de 2,8 % et des nuitées de 2,4 %. Cette évolution positive intervient après deux saisons consécutives de baisse de la fréquentation hôtelière. Le mois de mai n'a pas été favorable pour l'hôtellerie bourguignonne, avec une baisse des nuitées de 1,2 %. La Bourgogne fait partie des six régions métropolitaines ayant une croissance des nuitées. Les clientèles étrangères, dont les nuitées augmentent de 9,6 %, contribuent à ces bons résultats, faisant plus que compenser le retrait de la clientèle française. Toutes les principales clientèles sont en hausse. Au cours de la saison, les touristes chinois confirment leur attrait pour la Bourgogne, avec une hausse de leur fréquentation de 64 %. Moins de 15 000 lors de la saison 2010, ils sont maintenant près de 90 000 à venir apprécier la Bourgogne.

Hervé Ricci, Michel Violet, Insee

Le taux d'occupation est en hausse de 1,5 points par rapport à la saison précédente et s'établit à 64,1 %. La durée moyenne de séjour reste stable. C'est la plus faible durée de toutes les régions françaises. La Bourgogne est plutôt une région de passage.

L'activité des hôtels de l'Yonne et de Saône-et-Loire progresse, respectivement de 6,6 % et 3,8 %. La fréquentation hôtelière a été en hausse dans l'Yonne au mois de mai, tandis qu'elle diminuait dans les trois autres départements bourguignons. La Côte-d'Or bénéficie de son attrait pour les touristes étrangers, compensant le net retrait de la clientèle hexagonale, avec une chute des nuitées de 7 %. Les hôtels nivernais perdent à nouveau des clients au cours de cette saison, après une baisse des nuitées de 1,2 % en un an.

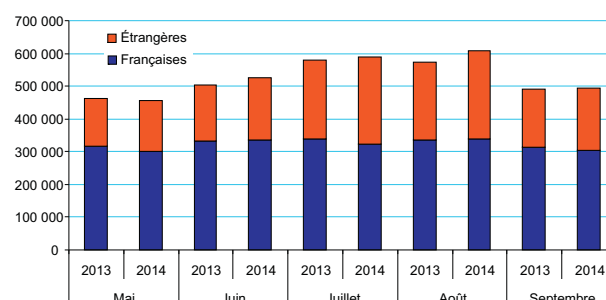
1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Mai-Sept. 2014 Nombre	Évolution en %	
		Mai-Sept. 2014 / Mai-Sept. 2013	Mai-Sept. 2013 / Mai-Sept. 2012
Arrivées	2 014 118	+ 2,8	- 0,9
Nuitées	2 669 770	+ 2,4	- 2,2
Taux d'occupation *	64,1	+ 1,5	- 1,9
Durée moyenne de séjour	1,33	- 0,01	- 0,02
Indicateur de remplissage	1,64	- 0,09	- 0,01

* évolution en points

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

2 Évolution mensuelle des nuitées



Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Sept 2014 / Sept 2013	Sept 2013 / Sept 2012			Sept 2014 / Sept 2013	Sept 2013 / Sept 2012
Ensemble	2 014 118	100	+ 2,8	- 0,9	2 669 770	100	+ 2,4	- 2,2
France	1 179 483	59	- 1,6	- 1,3	1 602 833	60	- 1,9	- 2,0
Autres pays	834 635	41	+ 9,8	- 0,1	1 066 937	40	+ 9,6	- 2,5
dont :								
Royaume-Uni	120 544	6	+ 7,9	+ 4,7	151 958	6	+ 7,5	+ 2,8
Belgique	160 580	8	+ 7,7	- 2,2	200 447	8	+ 7,2	- 3,9
Pays-Bas	117 441	6	+ 3,5	- 11,0	141 979	5	+ 4,4	- 12,1
Allemagne	109 236	5	+ 5,1	- 6,3	143 361	5	+ 5,0	- 10,5
Italie	39 888	2	+ 11,9	- 7,2	51 336	2	+ 12,2	- 9,5
Chine	88 883	4	+ 57,0	+ 82,8	103 367	4	+ 64,0	+ 73,2
Suisse	48 545	2	+ 4,9	- 1,5	66 239	2	+ 3,0	- 1,3
États-Unis	40 549	2	+ 3,1	+ 26,0	60 866	2	+ 5,5	+ 18,2

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant

= : variation proche de zéro

Sources : Insee ; DGCE ; Bourgogne Tourisme.

4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

	Mai à septembre 2014				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble
Taux d'occupation (%) (1)	64,2	68,4	66,8	54,0	64,1
Indicateur de remplissage (2)	1,6	1,6	1,7	1,6	1,6
Durée de séjour (en jours)	1,32	1,32	1,31	1,34	1,33

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %.

(2) Le nombre moyen de personnes par chambres occupées est égal à la somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées.

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

L'enquête de fréquentation hôtelière

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2014 avec des résultats 2013 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2013, 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui peut induire des différences puisque l'extrapolation des unités non interrogées ou non répondantes se fait dans des strates différentes.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile des comparaisons temporelles.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Mayo Moïse

Crédit photo
Alain Doire - Bourgogne Tourisme

ISSN : 2416 - 898X
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Les aléas climatiques pèsent de nouveau sur la saison 2014 - Insee Flash Bourgogne n°15 - janvier 2015.

